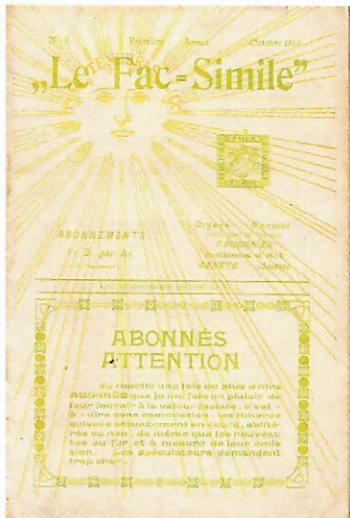


François Fournier – un autre faussaire

François Fournier est né le 24 avril 1846 à La Croix-de-Rozon (en Suisse). Il est décédé le 12 juillet 1917 à l'âge de 71 ans et était un faussaire de timbres. Il se considérait comme un créateur d'«objets d'art».

Il est devenu citoyen français et a servi dans l'armée pendant la guerre franco-prussienne en 1870 à 1871.

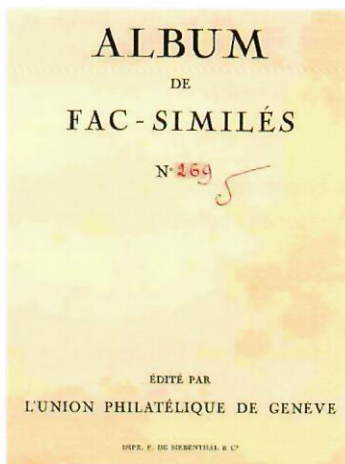
En 1904, il s'installa à Genève où il reprit l'entreprise de son prédécesseur en faillite Louis-Henri Mercier alias Henri Goegg. Ce dernier était un des premiers faussaires du XIX^e siècle. Il avait ouvert son magasin en 1892 et avait reçu plusieurs diplômes et médailles d'or lors de différentes expositions.



Toute de suite après la reprise de l'entreprise, François Fournier, s'est mis à produire des falsifications en grand nombre ou des fac-similés, une façon plus distinguée de nommer des falsifications. Il engagea entre autre un graveur renommé du nom de Venturini de Turin. Ce dernier livrait à Fournier les timbres et Fournier apposait des fausses oblitérations. Ceci explique les variations de ses produits, parfois des falsifications di-

lettantes et faciles à identifier et parfois des falsifications presque parfaites. Le Fac-Simile, son magazine avec la liste des prix, proposait de 1910 à 1914 ses œuvres. L'opinion était déjà bien divisée à l'époque. Les uns trouvaient son activité très utile, permettant ainsi aux collectionneurs moins fortunés de remplir leurs cases vides dans leurs albums. Les autres trouvaient son agissement criminel. Le fait de produire et de diffuser des timbres n'est pas illégal, pour autant qu'on ne le fasse pas avec l'intention d'escroquer. François Fournier n'a jamais été inculpé d'escroquerie car il n'a jamais vendu des produits en tant qu'originaux.

L'entreprise a commencé à avoir des problèmes de vente lors de la Première Guerre mondiale, lui occasionnant des problèmes financiers. Il commença aussi à avoir des problèmes de santé qui provoquèrent son décès le 12 juillet 1917.



Sa veuve a vendu en 1927 400kg de fac-similés ainsi que l'équipement d'atelier à Union philatélique de Genève. L'Union philatélique de Genève a produit des albums numérotés avec les faux de Fournier. Ces albums sont très recherchés

aujourd'hui. Le reste des faux ont été brûlés le 17 septembre 1928 sous contrôle notarial.

Jusqu'au jour d'aujourd'hui, les faux de Fournier sont utilisés afin de duper les collectionneurs qui veulent acheter des pièces rares à des prix modiques.

Comment peut-on distinguer les faux de Fournier des vrais? Il y a différents critères permettant de les identifier tels que le format, la dentelure, l'impression et les couleurs.

Le format

A première vue, le faux de Fournier va sembler plus carré et plus trapu. Cependant, ce critère n'est pas suffisant pour un jugement. Les timbres authentiques peuvent éventuellement aussi avoir cette caractéristique.



A gauche vous trouverez une Helvetia assise 36a et à droite un faux de Fournier

La dentelure

Les timbres sont dentelés à l'aide d'un peigne et chaque angle est délimité par un trou. Les faux présentent une dentelure linéaire (voir illustration ci-dessus). De ce fait, au moins un angle est formé de l'intersection de deux trous formant un angle arrondi ou d'une dent souvent très fine dans un angle. Cette configuration est impossible avec un peigne de perforation.

L'impression

L'impression est souvent plus floue. Le plus simple est de comparer les faux avec un timbre authentique.



A gauche l'original et à droite le faux de Fournier. On remarque tout de suite la différence dans la qualité d'impression.

Les couleurs

Comme mentionné ci-dessus, certains faux sont très bien faits et certains présentent des couleurs s'éloignant des originaux.



A gauche une Helvetia assise 37a et à droite le faux de Fournier. La nuance vire plus vers le rouge que le rougeâtre.

Nous vous présentons par la suite quelques exemples de faux de Fournier. Nous commençons par des timbres isolés. On les trouve avec et sans marque de contrôle. Les plus fréquents sont les timbres d'Helvetia assise à 2 centimes, la nuance brun rougeâtre claire. Les oblitérations sont aussi des fausses, apposées par Fournier.



Deux premières Helvetia assises 37a sont des fausses avec des fausses oblitérations. La dernière présente une impression légèrement améliorée et porte une marque de contrôle.

La paire et le bloc de quatre qui suivent sont des faux imitant des épreuves de couleur.

L'impression s'est faite sur un papier chamois d'une épaisseur de 0,065mm, sans marque de contrôle. Les unités plus grandes sont moins fréquentes.



En haut une épreuve originale (33.6.2, épreuve de 1862 dans la couleur définitive, non dentelée portant une marque de contrôle). En dessous les faux.

Le bloc de quatre (bord de feuille gauche inférieur) est imprimé sur un papier chamois, sans relief, sans marque de contrôle et sans gomme.

Il ne porte pas de mention qu'il s'agit d'un faux. Pourtant il s'agit d'un faux de Fournier. Des unités de ce type sont plutôt inhabituelles.



Néanmoins, si vous comparez un original avec un faux vous voyez toute de suite la différence.

Pour finir nous vous présentons un feuillet de 25 timbres d'un Rayon III 15 centimes (Zumstein 19). Il s'agit d'une falsification bien réussie. Tous les timbres sur le feuillet sont identiques.

Fournier n'a pas suivi les types de la pierre d'impression. Ceci facilite l'identification des faux. En plus, il n'y a jamais eu des feuilles à 25 timbres. Une telle unité est plutôt rare.



Regardez dans vos collections. Vous pourriez trouver soit un faux de Fournier soit un faux de Jean de Sperati. C'est donc essentiel que vous fassiez expertiser les timbres si vous avez un doute concernant leur authenticité.

Il n'est pas rare que les faux fassent partie de lots dans les ventes aux enchères car, en général, les lots ne sont pas repris. C'est le seul moyen pour certaines personnes de se débarrasser de ces falsifications.

Néanmoins, ne les jetez pas. Gardez-les afin de les utiliser comme matériel de comparaison.

Roberto Lopez